



# LES COUPES U13

## 2023-2024

### Principes et Organisation



- ① **FESTIVAL FOOT U13** (équipes 1 de Critérium, D1 et D2)
- ② **COUPE DEPART. U13 - A. GOSNET** (équipes 1 de D1-D2-D3 + équipes 2-3 de D1-D2)
- ③ **CHALLENGE U13 DU DISTRICT** (toutes les équipes de D3 + équipes 2-3 de D2)

#### 🕒 Les dates des tours des différentes Coupes U13 (sous réserves des besoins et reports)

- ➡ Samedi 21 octobre 2023 : **1er tour** (jonglages)
- ➡ Samedi 27 janvier 2024 : **2ème tour** (tirs au buts)
- ➡ Samedi 06 avril 2024 :
  - ➡ **Phase départementale du Festival Foot U13 et U13F**
  - 16 équipes garçons et 16 chez les filles.
  - Lieu : COULAINES
  - ➡ **3ème tour Coupe Dép. et Challenge**
- ➡ Samedi 18 Mai 2024 : Phase régionale LFPL du **FESTIVAL FOOT U13 et U13F à CARQUEFOU**  
Le nombre d'équipe représentant la Sarthe sera de **3** pour les garçons et **3** pour les filles
- ➡ Samedi 24/05 ou dimanche 25/05/2024 : **Finales Coupe Dép. Alain Gosnet ; Challenge du District et Coupe Dép U13F à Parigné l'Evêque**
- ➡ Week-end du 08 et 09 Juin 2024 : **Phase nationale du FESTIVAL FOOT U13 et U13F à CAPBRETON**

**FESTIVAL FOOT U13** : Les équipes éliminées lors du 1er tour intègrent la Coupe Départementale.

**COUPE DEP.** : Les équipes A de 3<sup>ème</sup> division éliminées lors du 1er tour basculent en Challenge, ainsi que les équipes 2 et 3 de 2<sup>ème</sup> division.

- 🕒 Les phases éliminatoires se dérouleront par centre de 3 ou 4 équipes.
- 🕒 Les matchs seront d'une mi-temps de 20 mn (30 mn si poule de 3), toutes les équipes se rencontreront. Les points seront distribués de la façon suivante

Match gagné	➡	4 points	Match perdu	1 point
Match nul	➡	2 points	Forfait Club	0 point

- 🕒 Dans le cadre de la modélisation des pratiques FFF, Une épreuve technique (jonglages ou tirs au but) aura lieu lors les tours qualificatifs avant les rencontres. Ce sera précisé dans les consignes d'organisation.

#### 🕒 POUR LES JONGLAGES > 1<sup>er</sup> tour du 21/10/2023

- 30 pied droit – 30 pied gauche – 30 alternés (PD/PG)
- Démarrage du ballon au pied
- 2 essais pour le maximum non atteint

#### 🕒 POUR LES T.A.B > 2<sup>ème</sup> tour du 27/01/2024

- Il sera procédé, avant chaque match, à une **épreuve de tirs au but (TAB)**
- Avant chaque rencontre, prendre 4 tireurs pour les centres de 4 équipes
- Avant chaque rencontre, prendre 6 tireurs pour les centres de 3 équipes

Sur l'ensemble de la journée, **tous les joueurs y compris le gardien de but**, participent l'épreuve des TAB

Pour les équipes présentant moins de 12 joueurs, un tirage au sort sera fait par le responsable du centre avant la première séquence de TAB afin d'établir les joueurs (numéros) devant tirer une 2<sup>ème</sup> fois.

La procédure concernant l'épreuve des T-A-B doit être respecté afin de comparer entre tous les centres et déterminer d'éventuelles équipes à repêcher.

- Dans le cas contraire, le risque est de ne repêcher personne !

La feuille de contrôle doit être remplie avant l'arrivée sur le centre. Du fait de l'absence de FMI, vous devez pouvoir présenter vos licences le jour J, en cas de vérification, soit via Footclub Compagnon ou Listing papier.

## PROCEDURE – Comment envoyer les documents et saisir les résultats ?

DATE	NATURE	NOM	DESCRIPTION
08/09/2021	Nouveauté	Affiches Rentrée du Foot	La FFF vous accompagne dans l'habillage de vos journées portes-ouvertes, fêtes de début de saison et autres événements de rentrée. Le kit complet (print et web) est disponible sur demande à envoyer à l'adresse suivante : <a href="mailto:rentreedufoot@fff.fr">rentreedufoot@fff.fr</a> .

Challenge		Challenge		Challenge	
U13 CHALLENGE DÉPARTEMENTAL PHASE 1		U13 COUPE A. GOSNET PHASE 1		U13 FESTIFOOT PHASE 1	
0 engagement(s)	1 secteur(s)	0 engagement(s)	1 secteur(s)	51 engagement(s)	1 secteur(s)

L'organisation des centres de coupe est proposée, puis valider par votre club. Un référent de votre club est nommé afin d'assurer la liaison avec le district. Merci d'être réactif, et d'assurer ce rôle du mieux possible.

- Le Conseiller Technique Départemental est à votre disposition pour répondre à vos questions. En cas de manquement sur l'organisation et la transmission des résultats (48h max), la commission des jeunes se verra dans l'obligation de vous rappeler que c'est un devoir d'intérêt général. En effet, l'organisation du tour de coupe suivant se prévoit et est assuré par les bénévoles de la commission des jeunes.
- Merci de transmettre les documents via **l'application F.A.L.** Il s'agit des feuilles de résultats et de toutes les feuilles d'équipe avec résultats de l'épreuve technique, dans le respect des bénévoles qui œuvrent à la mise en place du football des jeunes. Nous vous rappelons que ces documents servent à mesurer la participation des jeunes dans le cadre de l'article 9 – statut des jeunes.

En cas d'égalité sur 1 centre au classement final, il sera pris en compte :

1 Le résultat de l'épreuve technique

- Les 8 meilleurs résultats des jeunes = total / 90 x 8
- La totalité des tirs aux buts réussis sur les 12 TAB obligatoires.

2 Avantage à l'équipe l'ayant remportée sur son adversaire (Goal average particulier)

3 Différence des buts marqués (goal average général)

4 Meilleure attaque

5 Meilleure défense

 Pour chaque finale, les clubs ne pourront être représentés que par une seule équipe !

FAIT LE 21/09/2023

Pour la commission des jeunes,

Patrick VAUCEL > 06-89-61-15-44

Philippe VIVET > 06-80-51-75-34

Julien GOUVERNEUR > 06-71-61-89-31

Guillaume LEGLATIN > 06-72-10-36-29

Le Conseiller Technique Départemental

Meddy CHAUVINEAU > 06-28-65-39-87